

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Dirac

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DU BOIS DES FAYES

Le Président de GrandAngoulême a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU de Dirac, pour permettre de **réduire la bande d'inconstructibilité réglementée au titre de l'article L111-6 du code de l'urbanisme aux abords de la route départementale 939, sur le foncier de la zone d'activités du Bois des Fayes, actuellement classé en zone d'activité économique dans le PLU en vigueur.**

Le dossier de modification n°1 du PLU de Dirac a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) le 28 mai 2024.

L'enquête publique se déroulera du lundi 09 septembre 2024 à 14h00 jusqu'au mercredi 09 octobre 2024 à 17h00, soit une durée de 30,5 jours consécutifs.

Le président du Tribunal administratif de Poitiers a désigné Madame Paulette MICHEL en qualité de commissaire enquêtrice titulaire et Monsieur Jean-Pierre GRAND en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, au service planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris 16000 Angoulême et en mairie de Dirac, également lieu de permanence.

Le dossier sera également consultable :

- sur le site internet de GrandAngoulême : <http://www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/plan-local-durbanisme-plu/enquetes-publiques-et-procedures-en-cours/>
- sur un poste informatique disponible au service planification de GrandAngoulême.

Durant toute l'enquête publique, le public pourra **consigner ses observations et propositions** dans les **registres ouverts** à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en mairie de Dirac, ou les adresser :

- par écrit, au siège de l'enquête publique, **à l'attention de la commissaire enquêtrice** : Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, service planification - enquête publique M1 Dirac - 25 boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême ;
- par courriel, **à l'attention de la commissaire enquêtrice** à : plu_communes@grandangouleme.fr

La commissaire enquêtrice recevra le public, sans rendez-vous, aux dates et heures suivantes :

Le lundi 09 septembre 2024	de 14h à 17h	Mairie de Dirac
Le vendredi 27 septembre	de 09h à 12h	Service Planification
		139 rue de paris, Angoulême
Le mercredi 09 octobre 2024	de 14h à 17h	Mairie de Dirac

Les contributions écrites transmises par voie postale, les contributions écrites et orales du public formalisées pendant les permanences de la commissaire enquêtrice seront consultables au service planification de GrandAngoulême et les courriels reçus pendant la période de l'enquête publique sur le site internet de l'agglomération www.grandangouleme.fr

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par la commissaire enquêtrice qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service planification de GrandAngoulême, sur son site internet et en mairie de Dirac, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de GrandAngoulême pourra approuver la procédure. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions de la commissaire enquêtrice.

Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême, en mairie de Dirac et au lieu concerné par la présente procédure, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service planification de GrandAngoulême, au 05.86.07.70.38 ou par courriel : plu_communes@grandangouleme.fr